



Demande d'expert d'assuré pendant procès

Par **mellodie**, le **24/01/2019 à 07:16**

Bonjour,rnrnJe suis en procès avec mon assurance habitation et l'audience du juge de la mise en état est fixée au 9 février prochain. Est-ce que je peux encore avoir recours à un expert d'assuré ? n'est-il pas trop tard ?rnrnMerci de vos réponses,rnrnCordialement.

Par **chaber**, le **24/01/2019 à 08:59**

Bonjourrnrn[citation] Est-ce que je peux encore avoir recours à un expert d'assuré ? [/citation]oui s'il vient rapidement et fait un rapport écrit dans les 24 heuresrnMais en fait il ne pourra donner qu'un avis verbal.rnrnNormalement un expert convoque la partie adverse à une expertise contradictoire par LR à 20 jours francs

Par **mellodie**, le **24/01/2019 à 09:04**

bonjour Chaber et merci pour cette précision bonne journée

Par **Tisuisse**, le **24/01/2019 à 10:28**

Bonjour melodie,rnrnInutile de faire des doublons, vous aviez déjà posé cette question et j'y avais répondu, j'ai donc supprimer cette question et ma réponse.